Chapitre Quatre.

2éme partie.

1950 à 2000

Création d'un dépôt d'ordures sur la route de Sadarnac après le château.

1952

Subvention pour la construction de la nouvelle ainsi que des locaux de la mairie.

L'emplacement du Bouilleur de cru change. Il quitte les bords de l'église pour aller sur les bords de l'étang du château.

La route du cimetière est goudronnée entre l'église et le Moulin de Monsieur.

1953

Projet de construction de WC sur la place.

Approbation du projet de la nouvelle école et Mairie

La commune déclare que des travaux doivent être faits à l'église cette dernière étant dans un état pitoyable.

Démolition de l'ancienne école.



Ecole Filles - garçons et Mairie

1954

Fin des travaux, de l'école et la Mairie coût de cette construction 22 895 000 f. Effectif 90 à 100 garçons et filles pour l'école du Bourg et entre 5 et 10 filles et garçons dans les écoles de Baby et du pont.

Destruction des vipères : Le conseil municipal donne une subvention de 1000 f à Monsieur de Bialet qui a tué 100 vipères ou vipéreaux.

21 Juillet. Fin de la Guerre d'Indochine.

Novembre début de la Guerre d'Algérie.



Hôtel Comby et épicerie Sermadiras Louis et Louise.



Nomination de l'abbé MAZEAU à la cure de Saint Ybard

1955

Achat d'une pendule électrique pour la Mairie.

1956

Hiver froid et rigoureux (février)

1957

Inauguration de l'école le 24 septembre.



Place de l'église

Projet de démolition de l'église en vue d'une nouvelle construction (coût 130 000 F) Fermeture de l'école du PONT.

Acquisition de source en prévision d'alimenter le bourg en eau.

1959

Fermeture de l'école de Baby.

1960

Adduction d'eau et tarification.

1962

Acquisition de panneaux pour la voirie indiquant St Ybard. 19 Mars Fin de la Guerre d'Algérie.

1963

Déblocage de fonds pour la réparation et non la destruction de l'église.

Mrs Roully, Sermadiras sont Secrétaires, Madame Sermadiras Elise est porteuse de télégramme M. Sermadiras jean est fossoyeur.

- 19 Mai : Tous les pouvoirs sont donnés au Maire pour procéder à l'acquisition des terrains nécessaires au deuxième agrandissement du cimetière.
- 13 Septembre : Achats des terrains à Messieurs MARMONTEIL 1050 f DUFOUR 850 f et DUMONT 1 f.

1964

Cinq février début du remembrement vote 82 pour 32 contre.

Mise en service de l'eau courante dans toute la commune

Prévision dans un délai court d'une route rejoignant la croix de Pingrieux à la nationale.

Changement de voltage le 1° août la commune passe en 220 Volt.

Achat de sources pour l'eau de la commune chez Joye.

1965

(Mars)Dupuy, Emile est élu Maire.

Inauguration de W-C de la Place du Bourg. Vente du vieux mobilier des écoles. Aménagement de la place, ramassage des ordures ménagères dans le bourg.

Création de la route de la Croix de Pingrieux C.D. 54 à la Nationale 707 (55 000 F). Les propriétaires des terrains cèdent gratuitement ces derniers en prévision de la construction de cette route.

1967

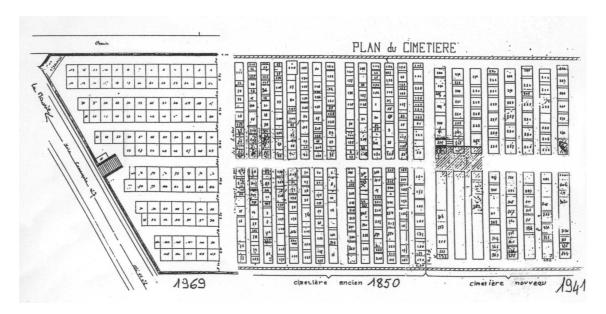
25 Mai : Le projet de l'agrandissement du cimetière est présenté aux Ponts et Chaussée. Il est accepté.

1968

L'horloge est toujours en panne.

1969

30 Janvier : Le Projet de l'agrandissement du cimetière est approuvé une subvention de 5 000F est accordée, un emprunt de 45 000 F est fait.



11 Mars : Mise en chantier par Monsieur SARDENNE du deuxième agrandissement du cimetière.

Remplacement de l'horloge de la Maire pour la somme de 5643,29 F

1971

9 décembre : Vente du corbillard à cheval pour la somme de 100 f.

1972

Vente des premières concessions du cimetière

Mars: Refus de la commune de fusionner avec d'autre commune.

Coup de foudre sur le clocher les moteurs des cloches sont grillés 1280 f de réparation.

1975

Octobre : Participation à l'Association du Pays d'Uzerche

Novembre : Achat du terrain en vue de la construction du Foyer rural.

1976

Délibération pour la construction d'un foyer. Impôts sécheresse.

Juin : Délibération pour création d'un sentier sur les bords de la Vézère. Le Conseil se retire du syndic de la Vézère.

Dernière tranche de la construction du foyer Rural.

1980

Projet de l'autoroute A 20 en date du 6/1/1980.

1981

Création d'un blason pour Saint Ybard celui- de la famille des Cars (De gueule lambelle d'argent) a été repris alors qu'il en existait un avant la révolution (de gueule au Saint mitré et crossé d'or au chef cousu d'azur à trois fleurs de lys couronné de comte).

Projet d'un lotissement dans le bourg.

Suite orage du 1/8/1981 réparation de la cloche de l'église (19 842 F)



Joseph Brugère mon grand-père.

1982

Achat du terrain du futur lotissement. Installation d'un paratonnerre sur le clocher.

Empierrement et goudronnage du chemin desservant le cimetière crée en 1927.

1984

Baptême de la nouvelle cloche de Saint Ybard le 15/12/1984. Etaient présents Monseigneur M. MEYSSIGNAC, Monsieur E. DUPUY, Maire, Monsieur MAZEAUD, Curé de Saint Ybard. Julia TROUSSEL Marraine et Monsieur E.DAURIAC Parrain.

1985

Demande que la commune soit déclarée sinistrée suite sécheresse été 85. Organisation d'un comice Agricole.

1988

Décret du 18 mars sur une liaison autoroutière Limoges Brive.

1989

(Election de mars) Maire : Jean-Jacques Dumas, (1947) chef d'entreprise, au Claud - Brugère, Suzanne, Chassaing, Albert Adjoints, - Catalifaud, Paul - Queyraud, Jean-Louis - Queyrel, René - Lenoir, André - Faurie, René - Dumont, Louis -Nadiras, Serge - Lascaud, Odette - Bourbouloux, Jean - Dubois, Serge - Dauriac, Martial - Laporte, René.

Création du périodique gratuit "SAINT YBARD ET SA VIE MUNICIPALE " le N° 1 est de décembre 1989. (Responsable de la publication Brugère, Suzanne et Catalifaud, Paul.)

Acquisition de la propriété Geraud le 9 juillet.

Restauration du monument aux morts.

Création d'un repas pour les anciens de plus de 65 ans. Réparation de l'horloge de la Mairie qui ne fonctionne plus depuis des années.

1990

Restauration des quatre vitraux de l'église.

Début du nettoyage des berges de la Vézère. (800 mètres)

Début des travaux de restauration extérieur de l'église.

Décès de Monsieur le Curé Firmin MAZEAU la veille de Noël.

Il était parmi nous depuis 36 ans. Année de sécheresse.



1991

Inauguration le 5 juillet de l'Auberge Saint Roch qui avait été un restaurant dans les années 1950 à 1976 tenu par Julia Sermadiras. Monsieur et Madame Moulinier reprennent le flambeau.

La première tranche des travaux de l'église s'est terminée en avril.

Jacques Chirac visite la commune le 6 décembre.

Les Cabridoux gagne une coupe le 23 juin à Tulle.

Jumelage pour les fêtes du 15 août avec Saint Ybars Ariège.



Illumination de L'église. Fin de restauration des travaux extérieurs de L'église. Fermeture de l'Epicerie Soulet.

Lors de la restauration extérieure apparition de "litre" sur les murs de L'église. 186 personnes âgées participe au repas de fin d'année. Travaux de lagunage dans le bourg.



Epicerie Pohu dessin de Frideloup.

1993

Inauguration de l'Epicerie Pohu dans le bourg le 12 janvier.

Recherche d'un tracé pour l'autoroute A 20.

Achat d'un nouveau véhicule pour la Commune (Une Citroën C 15)

Nettoyage du côté gauche des cascades de Bialet.

Fermeture du Bar Tabac Chez Crouchet à Montfumat le 11 juillet établissement tenu depuis 1931. Ainsi que de la salle de bal.

Fin des travaux de lagunage du bourg. Mis en vente à 1 franc le mètre carré des parcelles du lotissement du bourg depuis mai 89 le pris était de 20 francs. 10 lots ont été vendus.

1994

L'entente des trois Saints est formée. Elle se nomme : EC SYMPA.

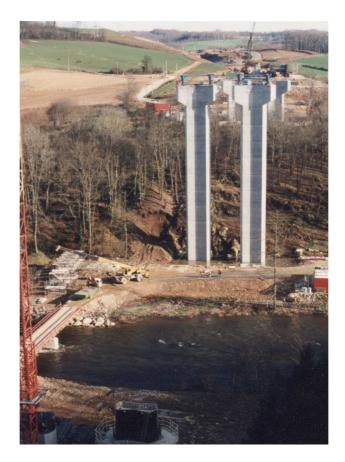
Le 13 mai, fin des travaux du deuxième versant des cascades de Bialet.

Manœuvre de la FAR avec 7 hélicoptères du 29 mai au 2 juin sur Saint Ybard.

Comice Agricole très réussi le 6 août. Un sucés, la Presse "du jamais vu à Saint Ybard.

Début des travaux pour l'autoroute A 20. Le tracé est définitif.

107 convives au repas des anciens.



Travaux sur le pont de l'autoroute A 20

1995



Salle des Fêtes par Frideloup.

Fin des travaux de restauration de la Salle polyvalente en juin.

Inauguration de cette salle le 21 octobre.

Soirée théâtrale le 27 juillet sur la place de l'église. Le stade est mis aux normes réglementaires, la voie d'accès est agrandie. Année de sécheresse.

Achat d'une nouvelle horloge pour la Mairie



Les vamps à Saint Ybard pour le 16 Août.

Le 29 octobre M. Letessier tue un cerf 10 cors de 234 Kg à Bialet.

1996

(Election de juin) Maire, Jean-Jacques Dumas, (1947) chef d'entreprise, au Claud - Brugère, Suzanne, - Catalifaud, Paul - Adjoints - Queyraud, Jean Louis - Lenoir, André - Faurie, René - Dumont, Louis - Nadiras, Serge - Lascaud, Odette - Bourbouloux, Jean - Benoit, Jean-Claude - Dubois, Serge - Chassaing, Albert - Dauriac, Martial - Laporte, René.

Le 8 mai il est décidé de l'implantation de vestiaire sur le Stade.

En juin il est décider de la restauration de l'intérieur de l'église la première tranche devrait être terminée pour Noël.

Le 23 juin inauguration en vélo de la portion d'autoroute qui passe sur la commune par les volontaires cyclistes de la commune.

Mise en circulation de l'autoroute A 20 le 28 juin. (presque 100 ans après celui du gour Noir) Caractéristiques du Pont de la Vézère.

Longueur : 360 m, hauteur : 50 m, largeur roulable par ouvrage 10,70 m soit plus de 21 m en tout, Nombre de travées 5 celle du centre mesure 104 m, Masse totale de la charpente 2 200 tonnes. Volume de béton utilisé pour les appuis : 4 300 mètres cubes, pour le tablier 2 170 mètres cubes (soit 5 400 tonnes)

La surface des tabliers et de 8 000 mètres carrés, son rayon de courbure est de 2 200 m et il possède une pente de 1,7 %. Son coût est de 60 millions de francs.

Le 11/09/1996 Xavier blanc fait don à la commune d'une copie du brassard du VI siècle avant J.C découvert par Eugène Brugère. L'original étant remis au musée Labinche à Brive.

1997

Neige et froid début janvier.

Poursuite de la restauration de l'intérieur de l'église.





Ancienne et nouveau chœur et retable de l'église.

La messe de Noël 96 n'a pu être dite dans cette dernière. La maçonnerie est faite par les établissements Ferreira d'Uzerche. La restauration du retable par l'entreprise Férignac, jean de Hautefort (24). La restauration du tableau est confiée à Mlle Mielvaque de Brive. Les peintures murales sont faites par les Ateliers R. Marinescu du Mans. Elles sont terminées le 3 mars pour le chœur.



29 Août 1997, une cérémonie de remise du bracelet donné au Musée LABENCHE a été faite en la Mairie de St YBARD, y ont assisté, le Maire, le Conseiller Général LARIVIERE, le Conseil Municipal, des membres des familles BLANC, BRUGERE et TROUSSEL, ainsi que diverses personnalités

11/1197 Prévision d'aménagement de Parkings à la Maire, d'une zone de loisirs et d'un plan d'eau au lotissement. Les lignes électriques du bourg seront souterraines.

Prévision de la deuxième tranche de restauration les chapelles Ste Marie et St Joseph. (Prévision 396.784 F)

Un remembrement partiel est prévu dans la commune suite à l'emprise faite par l'A 20.

Construction des vestiaires du stade (41.194 Francs)

Prévision d'une piste sur le bord de la Vézère sur la berge de Saint-Ybard.

Concours de la Race Bovine Limousine le 5 avril.

1998

3 juillet : Transformation du Syndicat du pays d'Uzeche en Communauté de Communes qui se compose comme suit : Condat sur Ganaveix, Lamogerie, Uzerche, Eyburie, Salon la Tour, Espatignac et Saint-Ybard. Meilhards et Masseret n'ont pas souhaité s'intégrer

Fin des travaux des parkings de la Mairie et de la zone de loisirs du plan d'eau (plan d'eau – terrain de boules arbres et arbustes ect ;) coût 833 966 f. sans emprunt.

16 août : traditionnelle fête ; 6 chars : Le jeu de société, la forêt, la coccinelle, le gâteau d'anniversaire, les trois clochers, la bonbonnière. Une batteuse ancienne fait revivre les souvenirs des anciens.

4 septembre : Election des délégués pour les élections Sénatoriales. Ont été élus : M DUMAS – CATALIFAUD- LACOMBE et MIle BRUGERE.

19 septembre : Une estimation des travaux de l'aménagement de la place est faite :

1 350 000f. Dans la même séance il est prévu la pose de lanternes dans le bourg et mise sous terre du réseau électrique et PTT.

Inauguration de l'église le 28 novembre par Monseigneur Le Gal Évêque de Tulle. Les travaux ont durés 8 ans pour un coût total de 2 480 000 f TTC financés par 1 365 000 f de subventions 413 000 de récupération de TVA et 702 000 f à la charge de la commune le tout sans emprunt.

Dimanche 20 décembre une troupe de Limoges « Intermezzo « de 50 personnes chante Noël.

24 décembre : l'Abbé DEMARTY dit la messe de minuit pour la première fois dans cette église rénovée.

Depuis l'achat en 1992 du terrain DE 5 Ha 59 a d'une valeur de 125 000 F sur la commune de Salon la tour à BEAUSOLEIL une étude est faite avec appel d'offre prévue pour le 12 janvier 1999. Une entreprise DUMAIN-LANGLADE s'y installe.

1999

Fin d'aménagement de la Place avec un parking, une fontaine et quatre arbres plantés.

Des Noces d'or ont été célébrées pour respectivement Paule et Marguerite BESSE – Pierre et Suzannne PLAS et de Diamant pour Jean et Sylvie LACROIX.

Le 20 Juillet eu lieu pour la première fois dans le cadre du festival de la Vézère un concert.

15 Août – 16 Août Fête du Pays.

Chars , course cycliste, concours de pêche, manèges, vide grenier, repas , feu d'artifice et bal ont clôturés ces deux jours de fête.

Un mariage à l'ancienne a été célébré entre Riri et Marie Eugénie en 1923.

ARANGAILLE CHEZ MAITRE Jean BON.

Telles sont les conventions des parties.

Avant de Clore

Maître Jean BON a délivré le certificat prescrit par l'article 1394 du Code Civil pour être remis à l'officier de l'état civil avant la célébration du mariage.

Dont acte.

Fait et passé à Saint Ybard en l'Etude de Maître Jean BON Notaire détenteur de la minute.

L'an mil neuf cent vingt trois, le quinze Août.

Monsieur Le Comte Jean de la BOURDARIAS et Madame née De Labourse Plate ont seul signé avec le Notaire.

Mademoiselle De La BOURDARIAS, Monsieur Léonard COCAN, Monsieur Eugène COCAN et Madame Elisa TURBINE son épouse ayant ensemble déclaré ne savoir signé.

APPORT DE LA FUTURE article 2.

La future épouse déclare apporter en mariage et se constituer personnellement en dot :

- 1 Les vêtements; linge et bijoux à son usage personnel.
- 2 Divers objets mobiliers, tels qu'ils sont indiqués dans l'inventaire ci-joint.
- 3 Une propriété de 12 hectares environ située au lieu-dit Chez GRAPAZY à BABY commune de SAINT YBARD comprenant :

Une maison d'habitation, jardin, granges, Terres, prés et châtaigneraies.

4- Un cheptel vif comprenant:

Deux bœufs de 700 Kilos. Une vache de huit ans. Une génisse Une truie cul noir.

APPORT DU FUTUR article 3.

Le futur époux déclare apporter en mariage et se constituer personnellement en dot:

- 1 Les effets, vêtements, linge hardes et autres objets à son usage.
- 2 Divers objets mobiliers consistant en une chambre à coucher composé d'un lit renforcé en cerisier avec sa garniture consistant en un traversin, un matelas, un édredon, une couverture, deux oreillers, deux paires de draps Une armoire avec eux portes deux chaises paillées. trois essuies mains
 - 3- une somme de 3500 Francs en numéraire.

CELEBRATION DU MARIAGE CIVIL

Nous sommes en possession des pièces nécessaires;

Il a été établit un contrat de mariage le 15 Août 1923. Chez Maître, jean BON Notaire à Saint-YBARD.

Toutes les formalités réglementaires étant remplies,

Nous allons procéder au mariage de

MONSIEUR. Léonard, Eugène, Emile, Gustave, Antoine, Etienne COCAN dit RIRI.

Et de Mademoiselle. Marie Eugénie De Las BOUDARIAS

LECTURE DES ARTICLES DU CODE CIVIL SUR LES DROITS ET DEVOIRS RESPECTIFS DES EPOUX:

ART. 212 du C.Civ:

"Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance."

ART. 213 du C.Civ:

Le Mari, Chef de famille a le choix de la résidence du ménage doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

ART.214 du C.Civ:

La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge propos de résider: Le mari est obligé de la recevoir, et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de fa vie selon ses facultés et son état "

ART.215 du C.Civ:

La femme ne peut tester en jugement sans l'autorisation de son mari.

LIVRE 1 - TITRE V Chap. VI - Des droits et des devoirs respectifs des époux.

ART. 212

Les époux se doivent mutuellement, fidélité, secours, assistance.

ART. 213

Le mari, chef de famille, a le choix de la résidence du ménage la femme est obligée d'habiter avec son mari, celui-ci est tenu de la recevoir.

Un droit de recours au tribunal, statuant en chambre de conseil, le mari dûment appelé et le ministère publie entendu, est ouvert à la femme contre une fixation abusive de la résidence du ménage par le mari.

La qualité de chef de famille cesse d'exister au profit du mari : 1° dans les cas d'absence, d'interdiction, d'impossibilité pour le mari de manifester sa volonté, et de réparation de corps ; 2° lorsqu'il est condamné, même par contumace, à une peine criminelle, pendant la durée de sa peine.

Le mari est obligé de fournir à la femme tout ce qui est nécessaire pour les soins de sa vie, selon ses facultés et son état.

Sur les biens dont elle a l'administration, la femme doit constituer proportionnellement à ses facultés et à celles de son mari tant aux frais du ménage u à ceux d'éducation des enfants communs, sauf dans les cas prévus aux articles 1537 ou 1575, où la contribution de la femme est fixée sur les bases établies en ces articles.

Faute par l'une des époux de remplir son obligation, l'autre époux pourra obtenir du Juge de Paix l'autorisation de saisir-arrêter et de toucher des salaires du produit du travail ou des revenus de son conjoint une part proportionnée à ses besoins.

Les époux seront appelés devant le Juge de Paix par une lettre recommandée du greffier indiquant la nature de la demande.

Ils devront comparaître en personne, sauf cas d'empêchement absolu et dûment justifié. La signification du jugement par l'époux qui l'aura obtenu à son conjoint et aux tiers débiteurs lui vaut par ellemême attribution des sommes saisies.

Les jugements ainsi rendus seront exécutoires par provisions nonobstant opposition ou appel.. Une nouvelle décision peut toujours être provoquée si un changement des situations respectives la

ART. 215

La femme mariée a le plein droit de sa capacité civile.

Les restrictions à cet exercice ne peuvent résulter que de limitations légales ou du régime matrimonial qu'elle a adopté.

ART. 216

Le mari peut, sauf « dans les cas prévus par le troisième alinéa de l'article 213, s'opposer à ce que la femme exerce une Profession séparée.

Si l'opposition n'est pas justifiée par l'intérêt du ménage ou de la famille, le tribunal peut, sur la demande de la femme, autoriser celle-ci à passer outre à cette opposition.

Le tribunal statue en chambre de conseil, le mari dûment appelé et le ministère publie entendu.

L'opposition valable du mari est une cause de nullité des engagements professionnels contractés par la femme.

L'assistance judiciaire sera accordée de droit à la femme qui en fera la demande en vue de cette actionet de celle prévue à l'article 213.

ART.226

La femme peut tester sans l'autorisation de son mari.

Conforme aux dispositions de la loi du 18 février 1938 et à la circulaire de M. le Ministre de la Justice en date du 21 février 1938 qui rappelle l'obligation à MM. les Officiers de l'Etat-Civil de faire lecture aux époux des art. 212, 213, 214 ci-dessus (art. 75 du Code Civil.

Librairie TACUSSEL, 88, La Canebière, Marseille. (Modèle déposé).

CONSENTEMENT DES EPOUX

Monsieur. Léonard, Eugène, Emile, Gustave, Antoine, Etienne COCAN dit RIRI.

Consentez-vous à prendre pour épouse

Mademoiselle Marie-Eugénie De Las BOURDARIAS.

Ici présente.

justifie.

Mademoiselle Marie-Eugénie De Las BOURDARIAS.

Consentez vous à prendre pour époux :

Monsieur. Léonard, Eugène, Emile, Gustave Antoine Etienne COCAN dit RIRI.

Ici présent.

AU NOM DE LA LOI, JE DECLARE :

Léonard, Eugène, Emile, Gustave, Antoine, Etienne COCAN dit RIRI

et

Marie-Eugénie De Las BOURDARIAS

UNIS PAR LE MARIAGE.

	100mc.
Nº 1	Le quinze Août mil neul cent vingt-trois, à suzebeures du san devant Nous, (prénoms, nom, qualité de l'officier d'état-civil) Ruguel in Pingueure mais cle saint. Abard
4	ont comparu publiquement en la maison commune : (prénoms, nom, profession, de l'époux)
le fueur a	diament Engene, Smile, Gutane, Portaine, Estigume COCAN dit Risi, meunier
0 / • •	ne à Saint gliand le l'april 1830
sur le recutame	agi de 33 ans#
comme appelé de	domicilié à Apple de Minieur , fils de
te clane 1903	(prénoms, nom, profession et domicile du père et de la mère) Sugence A Nome Coc AN, laboureux
de considere à	et de Elisa Marie TUBBINE denveliere, demediant au champ Rouge
ain ages.	-commune de Saint Hoard
	Et (prénoms, nom, profession de l'épouse) Manie, suchaire de la DOURDARIAS
	Et (prenonts, nont, projession de repouse)
	C : C 10 1
	née à Saint Hand. , le 29 fairies 1896
	domiciliée à u chaleau de Saint Mand fille, de
	(prénoms, nom, profession et domicile du père et de la mère) Camte Jean de la BOURIARIAS
	et de staria Ankainette de la BoursEPLATE Januara au Rolege
36	
	de Saint yland
	Les futurs époux déclarent qu. il a ster fait un contact de manage aune
	api il resulte d'un cul fical pratent et délane par maile transtant action flored qui a seçu ait contact le 14 bait 1323
•	
	Aucune opposition n'ayant été faite, les contractants ont déclaré l'un après l'autre vouloir se
	prendre nour époux et nous avons prononcé, au nom de la loi, que (prénoms, noms des époux)
	deviand aguir cocas il April Engénie de la BOURDARIAS
	sont unis par le mariage.
	Dont acte, en présence de :
	1º (prénoms, nom, profession et domicile) August des CLAUD agé de 50 um non parent
*	Just de paix demeurant à Uzande
•	Et 2º (id.) fran ELECHETTE age de 10 van non parent, médecan
	3. France LENCLUTTE age de 50 uns non paron, demandran bang
	s resident the bellette age as so non facon, dencuent en bang
	4. Junette du Ca'i FA agride 30 uns non jarent, équière, denamentan bourg
	témoins wajeurs qui lecture faite ont signé avec nous et les comparants.
and the state of t	Du chich Super
(Co,1.6.	

Discours de Monsieur Augustin, PINGRIEUX, Maire de SAINT-YBARD.

Marie-Eugénie permets moi de te féliciter et de te souhaiter bon courage car avec Léonard il va t'en falloir.

Il va te mettre au travail, surtout pour la France.

Ne te laisse pas impressionner par sa force, derrière elle se cache un cœur tendre.

Toutes mes félicitations à toi aussi Léonard.

Tu en auras mis du temps pour choisir celle qui va partager ta vie. La raison de cette longue attente est peut-être qu'il était difficile de trouver une jeune fille avec une dote équivalente à ton poids.

Ta futur passait des heures à regarder tes pectoraux se gonfler et se dégonfler lors de la construction de ton moulin, ce qui ne plaisait pas toujours à Monsieur le Comte.

Lors de ton passage dans le 21 ° Régiment de cavalerie à Limoges le Colonel te renvoya au bout de quelques jours, l'effectif des chevaux de selle ayant diminué de moitié.

Après cette guerre où tu as confondu front avec cantine, tu as enfin décidé de fonder un foyer.

Je te souhaite donc d'être heures et d'avoir beaucoup de petits afin de repeupler notre sympathique village.

Une allocution de notre sympathique nouveau curé accompagné de son bedeau et de ses deux enfants de cœur couronna ce mariage.

Dans la nuit du lundi au Mardi 27 au 28 Décembre une terrible tempête eu lieu. Elle fut d'une force jamais vu pendant ce siècle. Elle a tenu de l'apocalypse.

Des vents de plus de 140 Km heures. Elle a ravagé la commune. Des arbres plus que centenaire ont été arrachés. Un spectacle de désolation est constaté par les habitants de ce beau pays le lendemain matin car, il n'y a plus d'eau, d'électricité, de téléphone et toutes les routes sont coupées par les arbres abattus par le vent.

Beaucoup de toiture se sont envolées, d'autres ont subi de gros dégâts. Par miracle aucune personne n'a été blessée pendant ce sinistre.

La photo de droite représente ce qui était un chemin d'accès à une propriété.



Fatigué par le non reçu suite aux diverses demandes effectuées pour aménager cet écrit par des documents ou photos, j'arrête en 2000. Un autre prendra la relève pour écrire la suite de 2000 à.......

Comme beaucoup, les gens veulent tout savoir et ne rien donner de ce qu'ils savent, moi non, quand on aime on ne compte pas, alors je divulgue à tous le monde gratuitement ce que je sais.

Merci quand même aux quelques personnes qui m'ont aidé, ma famille, Henri Raymond, les autres se reconnaitront.

J'accepte toujours copie de photos, cartes postales de Saint-Ybard ou écrits sur la vie de cette commune qui seront inclus dans ce livre. Merci.

Morts à la guerre de 1914 / 18

В

Baron, Charles.

Baron, Jacques, de la Chèze, mort au bois d'Ailly (Somme) le 26 avril 1915.

Bachellerie, Pierre, 7 septembre 1916.

Bachellerie, Jean, de la Pouyade, mort le 6 mars.1915

Borie, Antoine.

Berland, Pierre.

Bousselut, Firmin.

Bosselut, François, du Puy-la-Vergne, septembre 1915.

Bosselut, Pierre, du Château, tué au Mont St Blaise le 10 septembre 1914.

Bourneix, Auguste.

Brauge, Théophile.

Brauge, Jean, du moulin de Monsieur, inhumé à Schirmeck, le 24 septembre 1914.

Brondeau, Léonard.

Brugère, Jean.

Brunie, Pierre, de la Croix Basse, mort à Tracy-le-Sec le 30 novembre 1915

Bureau, Léonard.

Bertrand, Jean, Joseph, de Maison-Neuve, inhumé à Schirmeck, le 18 février 1915.

Bretagnolle, Antoine, de la Chèze, 9 mars 1916.

Belhomme, François, Capitaine, le 14 novembre 1916 au Fort de Douaumont.

Brondel, Gabriel, Sergent, du Cloup, 14 avril 1917.

Bordes, Jean, Henri, de las Combas, 1915.

Bouillaguet, Léonard.

Buisson, Léonard

C

Charliat, Marcel.

Chassain, Antoine.

Chassaing, Louis.

Chassaing, Jean.

Chèze, Paul, Antoine, de Sadarnac le 16 mai 1916.

Chèze, François de Sadarnac, mort à l'Angoël (Pas-de-Calais).1914

Chedal, Henri.

Commagnac, Jean.

Courteix, Julien.

Chambourg, Léon.

Chassagne, Jean.

Cousty, Antoine. Absent sur le monument aux morts?

Cousty, Emile. Absent sur le monument aux morts?

D

Ducloux, Léonard.

Dubech, Léonard, Louis, du Mont, mort à Ville-sur-Coudrée, le 30 mai 1914

Dufaure, Emile, Henri, de Pingrieux. 1915

Debernard, Antoine.

Dupuy, François.

Dumont, Henri, François.

Dumont, François.

Dumont, Henri, de Pingrieux, mort des suites de ses blessures, le 5 février. 1915

Dubech, Antoine.

 \mathbf{E}

Eglizaud, Jean.

Faye, Auguste, du Goumareix, le 1° août 1916. Faugeras, Léonard. Farges, Louis, Jean de Montfumat, mort à Rambervillers (Vosges) le 26 août 1914 H Hilaire, Armand. J Jean, Léonard. Juge, Albert. \mathbf{L} Lavaud, Paul, François, de la Roche, citation de guerre. 1916 Lascaud, Isaac. Lacourie, Jean-Baptiste, de la Croix, sergent, mort à St Léonard le 25 septembre. Lacourie, Jean, Henri, de la Croix, mort à la ferme Chrétien près de Port Fontenay (Aisne), le 18 février. Lacourie, Léon. Lacourie, Guy. Laporte, Antoine. Laleu, Baptiste. Laleu, Jean, de la Bourdarias 1915 Laurent, Armand. Lacroix, Julien, de la Pouyade, 2 juin 1918. Lescure, Martial, Henri, de la Rade, 2 juin 1917. Lescure, Jean. Laurrent, Armand. \mathbf{M} Magimel, Léonard, du Puy-la-Vergne, mort le 1° janvier 1915 Magimel, Pierre, du Puy-la-Vergne, 6 mars 1918. Marsalreix, Jean. Montagnac, Léonard, du Puy au Mont, 27 septembre 1915. Malivert, Jean. N Nouailhetas, Jean, du Puy au Mont, 14 avril 1917. Orliange, Joseph, Marcel, Sergent, du bourg, 25 septembre 1915. Pignolet, Auguste. Pignolet, Jules. R Rabe, Jean, René de la Valette 1916 Renaudie, Louis. Roux F Reyrolle, Joseph. Revrolle, Gabriel. Reylier, Pierre. S Sardenne, Léonard. Senut, Joseph. Sermadiras, Etienne. Sermadiras, Jean, du bourg, avril 1916. Soulet, Joseph. \mathbf{T} Trarieux, Joseph. Vinadier, Pierre, de la Pouvade, mort le 6 mars.1915

Victorin, Pierre, du Puy-Roger, mort à Saint-Hilaire, le 7 octobre 1914.

Morts à la guerre 1939 / 1945

Besse René. Bureau, Léon. Chalard, Germain. Comby, Auguste. Devaud, Marcel. Joye, Joachim. Monerie, Auguste.

Victime de la Résistance.

Bayard, Albert Marcel né le 14/6/22 à ST-Y et dcd en déportation le 9/9/44 à Bergen-Belsen. Allemagne. (Jo 2007)

Moussour Louis Joseph Henri né le 22/2/1904 à St-Y dcd en déportation le 12/3/45 à Flössenburg Allemagne. (Jo 1997) Absent sur le monument aux morts ?

Catalifaud, Aimé.

Roux, Léon.

Guerre d'Indochine.

Ducay, Jean.